

Recensement des arbres remarquables



Certains arbres ou groupes d'arbres, qu'ils soient sur le domaine public ou privé, méritent, de par leurs dimensions, leurs caractéristiques, leur histoire, leur situation ou leur rareté, d'être connus, répertoriés et protégés, si les conditions d'implantation le permettent.

La Direction des Parcs et Jardins, qui a pour mission la promotion, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager marseillais ainsi que le maintien et la restauration de la biodiversité, a mis au point une fiche permettant le recensement des arbres remarquables marseillais. Ce document servira de référence en matière de protection et de promotion de l'arbre en milieu urbain.

Tous les marseillais sont invités à participer à cette campagne de recensement, grâce à la [fiche de signalement \(à télécharger\)](#).

La liste des critères aidant à préciser en quoi un arbre est remarquable et la fiche de signalement sont disponibles sur cette page ou à l'adresse suivante :

**Direction des Parcs et Jardins
48 avenue Clot Bey – 13008 Marseille
Tél : 04 91 55 25 36**

Vous pouvez directement envoyer votre fiche remplie par courriel à arbresremarquables@marseille.fr